



Compte rendu du Conseil d'école extraordinaire Du jeudi 22 mai 2014

Etaient présents :

Tous les enseignants et directrices des écoles Roque Marine, Maternelle Ouviaère, Primaire Ouviaère.
Tous les parents d'élèves élus FCPE et PEF,
Un représentant par école des Atsem , du Rased,
La psychologue scolaire,
Le service Enfance : Grégory Lebrun
Et 2 élus Mairie : Mme France Lefort Elue Affaires culturelles et communication
Mr Johan Michelosi Elu Affaires scolaires et périscolaires

Suite au nouveau décret proposant un assouplissement de l'organisation des rythmes scolaires ,
Mr Michelosi nous informe que Madame Le Maire et la commission des « rythmes scolaires » ont décidé de soumettre une nouvelle proposition d'organisation à l'approbation des enseignants, parents et différents acteurs de la vie solaire. C'est l'objet du vote de ce conseil.

Proposition : regrouper les NAP sur 1 /2 journée.

Nous avons échangé sur les plus ou moins de cette nouvelle proposition. Elle devrait réduire les temps de collectivité des enfants (dans la formule d'origine 90% estimés des enfants resteraient jusqu'à 17h) et surtout elle devrait permettre de proposer des NAP de plus grande qualité (intervenants qualifiés engagés sur 3h et non plus sur 1h quotidienne donc plus faciles à recruter et fidéliser).

Le service Enfance précise que l'orientation de la prise en charge durant les NAP est la qualité d'accueil et non la suractivité. Il sera proposé 3 types d'ateliers : des ateliers dirigés, des ateliers détente et des ateliers récréatifs.

Les ateliers du midi restent inchangés, un travail de cohérence sera fait entre les 2 temps périscolaires.
Le cout des NAP sera légèrement supérieur au cout de la garderie (cout moyen=0,97 e de l'h)

Il est précisé que si la nouvelle proposition est adoptée, c'est à titre d'expérimentation.

Si ce choix s'avérait mauvais, nous pouvons en sortir à chaque fin d'année scolaire et revenir à la proposition des NAP quotidiennes.

3 critères permettront de mesurer le maintien ou non de l'assouplissement :

- ✓ La performance des élèves par rapport à cette année
- ✓ Les Accidents
- ✓ L'absentéisme.

Les Associations de Parents d'élèves prépareront également un suivi.

Voici les résultats des votes (qui ont été anonymes) pour les écoles Roque Martine et Ouviaère.

Le vote était pour ou contre la nouvelle proposition avec un après-midi entier de NAP. Majoritairement les instituteurs ont voté pour.

Les parents d'élèves ont suivi la représentation des résultats des sondages dans les écoles (à savoir environ 2/3 des sondés pour et 1/3 contre).

	Pour	Contre	Blanc
RM	14	1	2
Ouviaère elem	16	3	0
Ouviaère mat	9	1	0

Puis après avoir obtenu les résultats de ce vote, nous avons voté à main levée cette fois, pour savoir quand nous ferons un point sur cette expérimentation de nouveau rythme. Nous avons le choix entre 1 an, 2 ans ou 3 ans

	1 an	2 ans	3 ans
RM	15	2	0
Ouvière elem	18	2	0
Ouvière mat	5	5	0

La majorité des parents d'élèves ont voté pour 1 an, la mairie pour 2 ans.

Pour information, voici les résultats des votes des écoles de La Barque , 14 Juillet et A.Rimbaud.
Le conseil extraordinaire a eu lieu vendredi 23 mai.

	Pour	Contre	Blanc
La Barque	8	0	4
14 juillet	7	1	2
A.Rimbaud	4	7	2

Compte tenu de la majorité obtenue en faveur de la 1 /2 journée de NAP , la mairie doit déposer le nouveau projet avant le 6 juin,

La proposition est soumise à l'autorisation du recteur qui doit donner sa réponse avant le 15 juillet.

Les familles seront donc informées de l'emploi du temps définitif courant juillet.

Les Fédérations de parents d'élèves FCPE et PEF

